



LE LATIN (ET LE GREC) AUTOUR DE LA FRANCE

Philippe CIBOIS,
professeur émérite de sociologie de l'université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

Résumé :

Avant de montrer à quel stade l'enseignement du latin est parvenu en France et dans les pays qui l'entourent, on classera les types d'organisations des études en utilisant le taux de latinistes en fin de secondaire. Cet ordre est lié au fait que soit le latin est une matière obligatoire (dans une filière donnée), soit il est une option à prendre parmi plusieurs, soit enfin il est totalement facultatif.

« La vérité est qu'on apprend le latin pour être homme du monde,
pour entrer dans la société polie et cultivée »
Raoul Frary, *La question du latin*, 1885

Le XIX^e siècle n'avait pas attendu Bourdieu pour *savoir* que le latin introduit une distinction entre ceux qui l'étudient et les autres, et cette distinction de classe existait dans toute l'Europe qui héritait de l'enseignement des jésuites ou de leurs équivalents en terres protestantes, enseignement destiné à former les élites. Le but de cet article va être de ce fait, sur un échantillon formé de tous les pays qui entourent la France, de montrer comment cet héritage a été modifié selon les cas pour conduire à des situations actuelles certes diversifiées mais qui présentent des points communs¹.

En plus de l'enseignement secondaire « classique » et sous la pression de la demande d'éducation, se sont créés des enseignements « modernes » tournés vers le « concret » (comme la *Realschule* allemande). Au début du XX^e siècle en France par exemple on éprouva le besoin d'instituer des sections classiques et des sections modernes dans le même

¹ Cet article est la synthèse de billets proposés par l'auteur sur son carnet de recherche *La question du latin*, (<https://enseignement-latin.hypotheses.org/>) dont la liste sera proposée en fin d'article.